

## Les échos du CTA : Les moyens pour la rentrée prochaine : Le compte n'est toujours pas bon !

Le CTA sur les grandes masses est l'occasion pour le rectorat pour présenter la répartition des moyens pour la rentrée prochaine et notamment entre les départements de l'académie. Nous avons notamment abordé les points suivants :

- **Point sanitaire.**
- **Préparation de la prochaine rentrée**
- **La mise en place de la prime REP +**
- **Sur le point sanitaire :**

La rectrice était particulièrement attendue sur ce point au regard de la rentrée que nous vivons depuis le début de 2022. Elle a du présenter la situation sanitaire avec un taux d'incidence de 2810 pour 100000 personnes. Elle a reconnu que ces chiffres mettaient sous tension le rectorat. Il est à noter que ce bilan a été fait avant la mobilisation de jeudi 13 janvier et les annonces de Blanquer. La seule solution apportée par la rectrice, qui, comme à son habitude, ne s'éloigne pas des directives ministérielles, est le recrutement de retraités et de non-titulaires. Petit hic reconnu par les services, il manque 200 enseignant.e.s dans le premier degré et 200 dans le second. Dans le même temps, le rectorat reconnaît que les viviers de recrutement se tarissent pour reprendre l'expression académique.

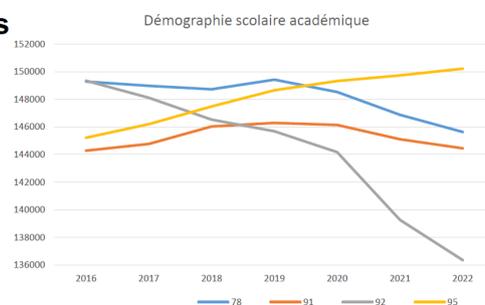
Pour ce qui est de l'équipement des établissements, cela avance très lentement en raison notamment des échanges compliqués avec les collectivités territoriales. Cela relativise grandement les annonces de jeudi 13 janvier.

**Tout cela illustre aussi le fait que, au-delà de la crise sanitaire que nous traversons, il est nécessaire de mettre en place un véritable plan d'urgence pour l'éducation.**

- **Bilan sur les grandes masses : une baisse des moyens inacceptables !**

Le CTA sur les grandes masses aborde la répartition des moyens de fonctionnement entre départements de l'académie en vue de l'année prochaine. On peut en tirer plusieurs enseignements suite au comité technique :

- Il y a tout d'abord une évolution démographique propre à l'académie de Versailles. On peut l'illustrer par le graphique suivant. A l'image de la quasi-totalité du territoire, on constate une baisse d'élèves dans le premier degré. Cette baisse



n'est pas uniforme dans l'académie. Le Val d'Oise connaît une hausse continue alors que l'on observe un décrochage important de la part du 92.

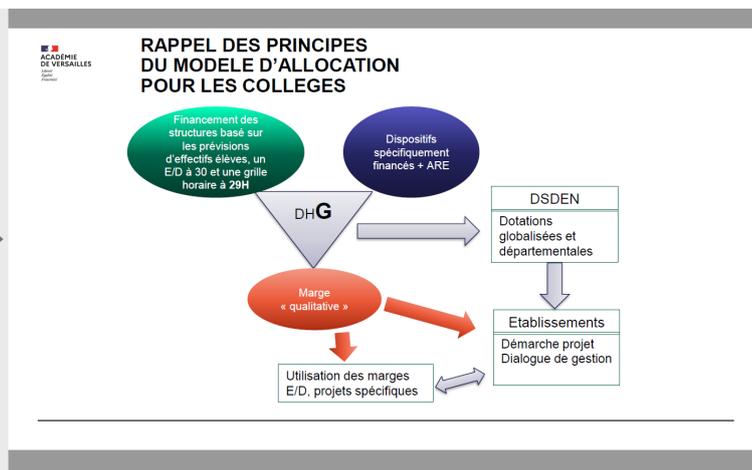
- Dans le second degré, l'évolution est différente avec une pression très importante sur les effectifs de LGT alors que dans le même temps les prévisions pour la voie pro sont toujours mauvaises avec une prévision de baisse de plus de 600 élèves.

## Versailles

2<sup>nd</sup> degré PU

Prévisions 2022 :

	78	91	92	95	Acad
Collèges	3	288	-432	551	410
LGT	381	706	262	549	1898
LP	139	147	116	261	663



dans les collèges. Il s'agit toujours de construire les DHG à partir de 30 élèves par classe en jouant ensuite sur des critères plus ou moins explicite pour l'attribution d'une marge qualitative dont l'utilisation est renvoyée à l'autonomie de chaque établissement.

- Les priorités académiques au diapason du ministère sont le premier degré avec en premier lieu les décharges des directeurs dans la droite ligne de la loi Rhillac. Une partie des moyens est captée par

la feuille de route RH.

**Le constat est simple à la sortie de ce comité technique académique. La répartition des moyens pour l'année prochaine ne prend absolument pas en compte la réalité de ce que nous vivons au sein de l'Ecole. Il n'y a ni plan d'urgence, ni tentative de rattrapage. Le rectorat à l'image du ministère continue d'appliquer la même vision dogmatique et comptable de l'Ecole. Les heures supplémentaires augmentent et servent de rustine pour pallier à la faiblesse des salaires. Si on peut saluer l'augmentation du nombre de CPE, les besoins sont supérieurs à ce rattrapage.**

**Il est nécessaire de se mobiliser pour un véritable plan d'urgence dans l'éducation et pour nos salaires !**

**Face à ces offensives,  
pour améliorer nos conditions de travail et de salaires,  
la solution est de s'organiser et de se syndiquer !**

La CGT est le syndicat de tou-te-s les salarié -e-s , elle a des représentant-e-s dans les Comités Techniques Académiques et Départementaux, en CHSCT-départemental. Ses militant-e-s vous accueilleront et vous aideront à vous informer sur vos droits et, le cas échéant, à vous défendre ! Adhérer à la CGT, c'est partager des valeurs communes basées sur la solidarité, la démocratie et l'action collective, rassembleuse et unitaire !